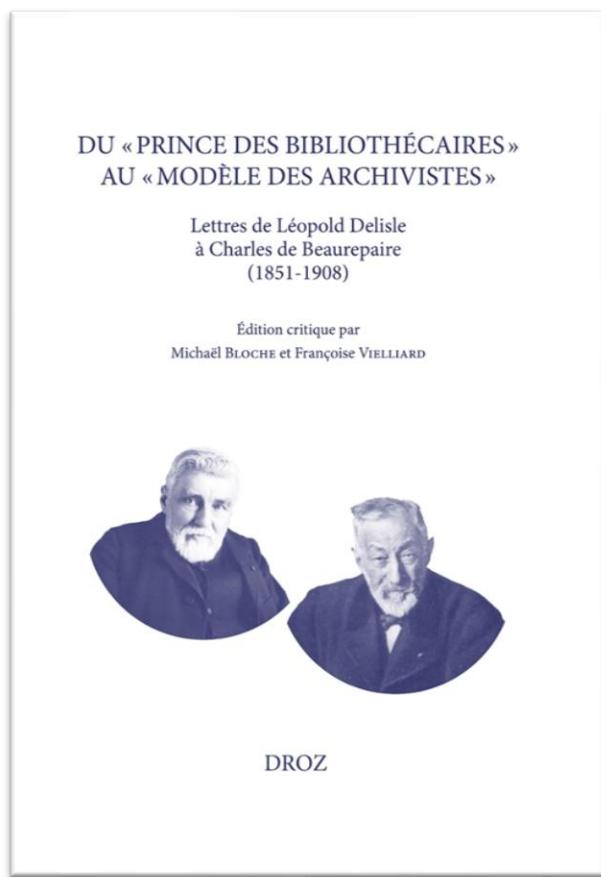


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 27 juin 2025

Yves-Marie BERCÉ



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé *Du « Prince des Bibliothécaires » au « Modèle des Archivistes »*. *Lettres de Léopold Delisle à Charles de Beaurepaire (1851-1908)*. *Edition critique* par Michaël BLOCHE et Françoise VIELLIARD. Genève, Droz, 2025 ,680 p. (Histoire des idées et critique littéraire, vol. 534).

Léopold Delisle (1826-1910) et Charles de Robillard de Beaurepaire (1828-1908) se connaissaient depuis leur scolarité à l'Ecole des chartes, où ils étaient entrés l'un en 1845 et l'autre en 1846. La vie sépara leurs carrières mais n'interrompit pas leur amitié, de sorte que pendant environ soixante ans, ils entretinrent constamment une correspondance abondante et chaleureuse. Delisle, entré au abinet des manuscrits en 1852, fut administrateur général de la Bibliothèque nationale pendant trente et un ans, de

1874 à 1905. Quant à Charles de Beaurepaire, il fut durant cinquante-quatre ans archiviste départemental de la Seine inférieure, à Rouen. Liés par l'âge et la naissance en Cotentin, puis par les études chartistes, tous deux passionnés par les archives des siècles médiévaux et particulièrement par le passé de la Normandie, ils échangèrent des centaines de lettres où ils exposaient les soucis de leurs recherches érudites qui s'entremêlaient avec leurs chroniques familiales

En 2017, les Archives départementales de Rouen ont acquis par donation trois mille lettres provenant de la famille Beaurepaire. Les lettres écrites par Ch. de Beaurepaire n'ont pas subsisté ; ce sont celles de L. Delisle à Beaurepaire qui sont rassemblées dans ce volume. Il y en a 346, la première datée du 1^{er} avril 1851 et la dernière du 21 juin 1908. Il faut noter que d'autres lettres familiales de Delisle, conservées aux Archives de la Manche, ont été publiées par Françoise Vielliard et Gilles Désiré dit Gosset, en 2007, à l'issue d'un colloque de Cerisy à la mémoire de L. Delisle. La Bibliothèque nationale en 1960 lui avait consacré une exposition organisée par Michel Nortier.

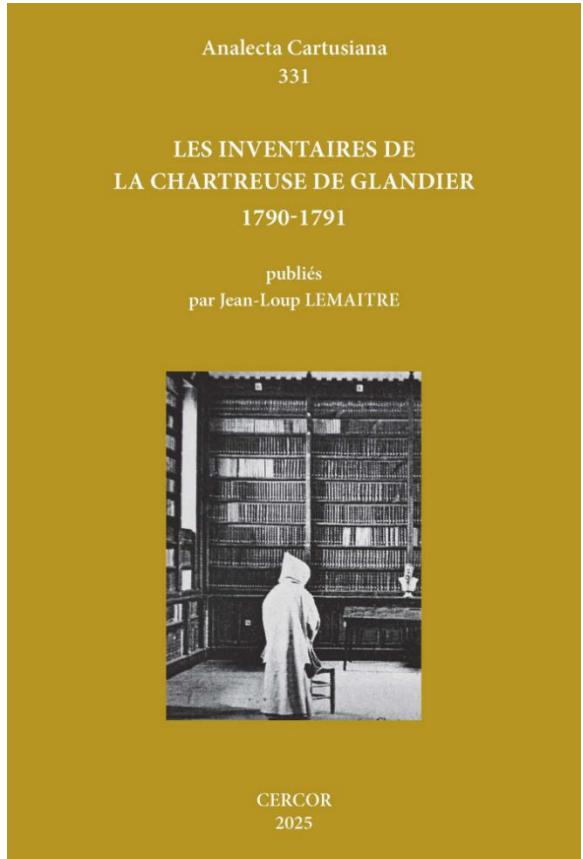
Delisle avait épousé en 1857 Laure Burnouf, fille du linguiste et indianiste Eugène Burnouf, l'un des premiers chartistes. Ils n'eurent pas d'enfants ; ils ne manquaient pas de s'informer des santés et des sorts de la famille Beaurepaire, liée à l'ancienne bourgeoisie rouennaise, et d'organiser des rencontres estivales.

L'essentiel de la correspondance portait sur la recherche de documents conservés dans des dépôts d'archives ou de manuscrits, d'en demander des précisions voire des copies. Chacun attendait avec impatience les services de la poste et l'envoi de paquets de livres récents ou des derniers bulletins de sociétés savantes normandes. Leurs rapports étaient inégaux, Beaurepaire signalait des découvertes locales tandis que Delisle informait son ami des vicissitudes académiques de la capitale. En ces décennies, chaque ville fière de son passé voulait avoir sa société historique et archéologique. L'assistance aux réunions de la jeune société, l'honneur d'y détenir une responsabilité, l'écriture d'un article dans sa revue étaient des gages d'élévation intellectuelle et de prestige socio-politique. En conséquence, les élections à leurs charges, les attributions de leurs prix suscitaient des discussions longues, brûlantes et parfois vexantes. Il revenait à Delisle de rapporter les échos des cénacles parisiens ; il savait distribuer les félicitations et, aussi bien, même à son ami, prononcer de sévères critiques de références, d'interprétations ou de formes. Il saluait les trouvailles de pièces nouvelles qui venaient à concerner la fortune d'une famille féodale ou bien qui illustraient une étape architecturale d'un monument. Ses louanges des mérites des chercheurs provinciaux s'accompagnaient de réserves sur les gloires des historiens officiels tels que Thierry ou Michelet. Les annales politiques et les grands événements n'étaient cités que s'ils affectaient leurs domiciles respectifs. En revanche, les épisodes de découvertes de sources et de publications sur la Normandie médiévale étaient exposés en détails et même parfois donnés en extraits.

Cette collection de lettres sympathiques et savantes illustre au premier chef l'historiographie au xix^e siècle, les convictions des chercheurs, les chances et succès de leurs enquêtes, les cadres institutionnels et les conditions matérielles dont ils avaient à s'accommoder. Ces récits de leurs aventures érudites et de leurs complicités de savoirs et de curiosités révèlent les traits à la fois banals et significatifs d'une aimable sociabilité intellectuelle, celle qui avait cours dans les petits mondes des conservateurs et des chartistes.

Une introduction riche et précise est due à Vincent Maroteaux, directeur des Archives départementales de la Seine maritime. Le volume comporte un index des noms de personne, et des bibliographies exhaustives des travaux de Léopold Delisle (p. XLVII – LXVII) et de Charles de Beaurepaire (p. LXIX-XC). Les éditeurs M. Bloche et Fr. Vielliard ont construit des appareils de notes considérables. Elles excèdent très souvent la longueur des lettres et fournissent un immense trésor de références sur plus d'un demi-siècle d'histoire de l'histoire. Le volume prend ainsi la dimension d'un véritable guide des études médiévales dans les dernières décennies du XIX^e siècle. »

Jacques VERGER



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'auteur, l'ouvrage intitulé *Les inventaires de la Chartreuse de Glandier, 1790-1791*, publiés par Jean-Loup Lemaitre (Analecta Cartusiana, 331), Saint-Étienne, CERCOR, 2025, 189 p., 16 pl. photographiques h.-t.

Ce volume est en quelque sorte le pendant naturel de celui consacré aux obituaires de ce même monastère de Glandier, publié l'an dernier dans la série *Obituaires in-8°* (vol. XXX) du *Recueil des historiens de la France* édité par notre Académie, par les soins du même Jean-Loup Lemaitre, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (IV^e Section), auxiliaire de l'Académie.

Fondée en 1219 par le vicomte Archambaud IV de Comborn, la Chartreuse de Glandier a joué un rôle important dans l'histoire religieuse du Limousin où elle était pratiquement le seul monastère de son

ordre. Sévèrement endommagée en 1569 dans le contexte des guerres de religion, elle fut rapidement restaurée et resta active jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, avant de connaître une ultime et précaire résurrection de 1869 à 1901.

La Chartreuse de Glandier n'a malheureusement laissé que des archives assez médiocres, surtout pour la période médiévale. À part une sorte de cartulaire actuellement déposé aux archives de la Grande Chartreuse, on y trouve surtout les documents nécrologiques déjà publiés dans le volume cité plus haut du *Recueil des historiens de la France* et les inventaires consécutifs aux confiscations révolutionnaires qui font l'objet du présent ouvrage.

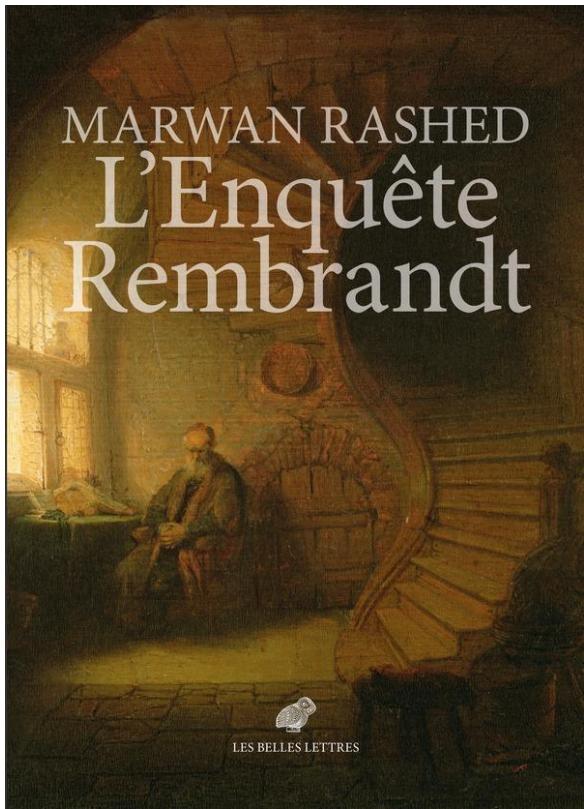
Conformément aux décrets de la Constituante sur la confiscation des biens de clergé, les officiers municipaux de la commune voisine de Beyssac (dont le curé, devenu maire et plus tard procureur de la commune) entreprirent en mai 1790 de faire l'inventaire des hommes, des meubles, des immeubles et des terres appartenant au monastère de Glandier qui avait déjà été victime en novembre 1789 d'un pillage consécutif à une émeute paysanne. Pendant dix jours, en présence d'une douzaine de religieux, âgés d'environ trente à soixante-dix ans, les magistrats dressèrent soigneusement leur inventaire copié dans trois cahiers conservés aujourd'hui aux archives départementales de la Corrèze sous la cote Q 149. Ils revinrent en janvier 1791 pour compléter cet inventaire et placer sous scellés les biens confisqués. Le 17 juin 1791 enfin, ils établirent l'inventaire particulier consacré à la

bibliothèque du monastère, dénombrant 389 volumes, plus 115 qui gisaient en tas « dans un coin de la bibliothèque » et ne furent pas inventoriés, pas plus que la centaine qui avaient déjà été trouvés l'année précédente dans les cellules des moines.

La lecture de ces inventaires est décevante pour le médiéviste. Il en ressort clairement que, peut-être du fait des destructions des guerres de religion, la Chartreuse de Glandier n'avait guère conservé de souvenirs de son passé médiéval, ni dans ses bâtiments, ni dans son mobilier, ni dans les livres de sa bibliothèque d'où les manuscrits sont quasiment absents. En revanche, les inventaires de 1790-1791 évoquent de manière très concrète le cadre de vie des religieux du XVIII^e siècle. Les commissaires, dont on suit pas à pas la démarche et les questions (et les réponses des religieux), ont décrit minutieusement, objet par objet, tout ce qui se trouvait dans les cellules des frères, mais aussi dans les parties communes, dans les chapelles, la sacristie, la boulangerie, les divers magasins, la forge, la menuiserie, le moulin, etc. et jusque dans la pharmacie où ils détaillent le contenu de chaque bocal ; ils ont aussi visité les chambres des domestiques et toutes les dépendances du monastère dans les villages voisins. Il est inutile d'insister sur la richesse de cette documentation pour l'histoire et même le vocabulaire de la vie quotidienne en Limousin à la fin de l'Ancien Régime. Quant à l'inventaire de la bibliothèque, un des rares que l'on possède pour l'époque moderne dans cette région, il recense surtout une belle collection d'ouvrages religieux en tout genre, soigneusement identifiés par Jean-Loup Lemaitre, s'étirant de la Bible et des Pères au XVII^e siècle, mais aussi quelques Classiques, des dictionnaires et des encyclopédies, des ouvrages historiques et même, de manière inattendue, *L'administration des finances de la France* de Necker en 3 volumes publiés en 1784 (n° 340 de l'inventaire). On est tenté d'en conclure que, même si on ne compte parmi eux, semble-t-il, aucun érudit connu ni aucun auteur spirituel de quelque renom, les religieux de Glandier n'étaient, à l'époque moderne, ni incultes, ni dépourvus de curiosité intellectuelle.

C'est en tout cas une évocation du monde monastique limousin au crépuscule de l'Ancien Régime, assez saisissante, plus diverse et vivante en tout cas qu'on ne s'y serait peut-être attendu, que nous offrent les trois beaux inventaires savamment publiés par Jean-Loup Lemaitre. »

Jean-Robert ARMOGATHE



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, Marwan RASHED, correspondant de l'Adacémie, l'ouvrage intitulé *L'enquête Rembrandt* (Paris, Les Belles Lettres, 2025).

Un grand philologue, historien de la pensée antique (et correspondant de notre Académie), s'est lancé dans l'enquête d'un tableau perdu de Rembrandt, connu par *l'Anonyme allemand*, une copie du XVIII^e siècle.

L'identification avec saint Jérôme d'un vieillard penché sur un grand livre a entraîné une immense enquête iconographique, qui parcourt l'Europe du XV^e au XVIII^e siècle, en trois parties et onze chapitres. Tout commence, semble-t-il, en Italie du Nord où apparaît la figure de l'ascète au désert : le lion et le chapeau de cardinal sont les signes de l'iconographie –

et leur absence, justement relevée par l'Auteur, est toujours significative d'une nouvelle interprétation. Un premier basculement est opéré par le génie de Dürer et le transfert vers le monde germanique (flamand) et luthérien. L'ascète pénitent devient un vieil érudit occupé à traduire la Bible. C'est l'occasion pour l'Auteur de rappeler les racines italiennes de la réforme de l'Église, dans la théologie de la piété comme dans l'humanisme. Dürer constitue ainsi le vecteur le plus original, et les pages qui lui sont consacrées débordent l'histoire de l'art pour dessiner une radiographie religieuse de l'Europe moderne.

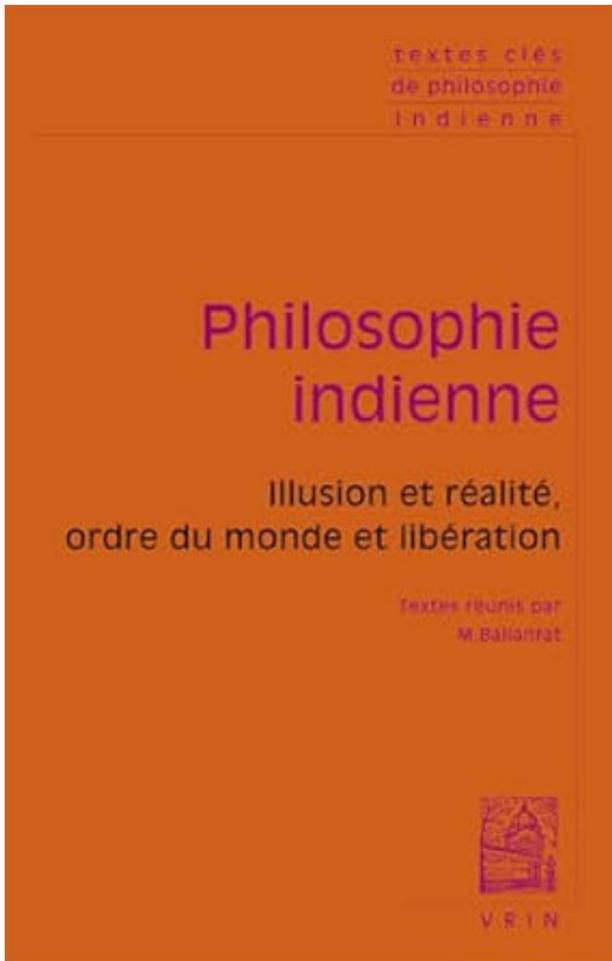
La deuxième partie rassemble les représentations de Jérôme (parfois masqué sous l'appellation « ermite ») à partir d'un dessin de Christian Dietrich de 1732. Une *ekphrasis* minutieuse (complétée par plus de 160 illustrations en couleurs) s'attache à chaque objet représenté dans les différents tableaux : le globe, la lanterne éteinte, la niche dans le mur, la cloche. Ainsi, par exemple, pour la fameuse gravure de Dürer en 1514 : *Saint Jérôme dans son cabinet*, la mystérieuse courge accrochée au premier plan pourrait avoir une signification mariale (l'utérus féminin, selon Ulrich Kuder), mais aussi renvoyer au débat philologique sur la traduction de l'hébreu *qîqayôن* au livre de Jonas 4, 10 (*lierre* pour Jérôme, *courge* pour Augustin). Et la longue vrille spiralée de la courge, qui rappelle une crosse d'évêque (Augustin), se trouve dans le même plan que le chapeau cardinalice (Jérôme). Quant au globe (ou aux deux globes, céleste et terrestre), sa place dans la peinture flamande est minutieusement relevée.

L'Anonyme allemand, finement situé et daté par des analyses dendrochronologiques et spectrométriques, se trouve donc au terme d'une histoire qui commence avec un tableau perdu, *Saint Jérôme au globe*, peint par Rembrandt autour de 1629. Entre copies et adaptations, il a traversé les siècles.

À partir des matériaux accumulés, l'Auteur s'intéresse enfin au très fameux *Philosophe en contemplation* conservé au Louvre. On y a vu Tobit attendant avec Anna le retour de Tobie (Jean-Marie Clarke). Mais un deuxième personnage féminin dans l'escalier et le livre et l'encrier posés sur la table (alors que Tobit était aveugle) font proposer à l'Auteur une autre explication, toujours tirée du même livre de *Tobie* : il s'agirait de Ragouël, le père de Sara. L'argumentation, serrée et précise, me semble irréfutable.

On voit comment l'historien philologue a mené son enquête, suivant l'un après l'autre des fils différents jusqu'à constituer la trame sur laquelle est tissé le Rembrandt disparu. »

Sylvain Brocquet



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé *Philosophie indienne. Illusion et réalité, ordre du monde et libération*. Textes réunis par M. Ballanfat, (Paris, Vrin, 2024).

Marc Ballanfat, qui possède une formation en philosophie (agrégation et doctorat), discipline qu'il enseigne en classe préparatoire, et qui a été Directeur de programme au Collège international de philosophie, s'est spécialisé dans l'étude de la philosophie indienne. Il a publié plusieurs ouvrages, notamment des ouvrages pédagogiques (par exemple une *Introduction aux philosophies de l'Inde*, Paris : éditions Ellipses, 2002), des traductions de grands textes philosophiques sanskrits (*La Bhagavadgītā*, Paris : Flammarion, 2007, rééditée par Diane de Selliers en 2016, avec des illustrations choisies par Amina Okada ; *Yogasūtra. Les aphorismes de l'école de Yoga. Suivi de : Une lecture historique et philosophique des Yogasūtra*, Paris : Albin Michel, 2023), ainsi que des synthèses (*Les matérialistes dans l'Inde ancienne*, Paris : L'Harmattan, 2000). C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le présent ouvrage, plus ambitieux en ce qu'il entend proposer une introduction à la philosophie indienne dans son ensemble.

Ce livre très bien fait est composé de deux parties : une longue Introduction générale (p. 7-74), et une anthologie d'extraits significatifs de quelques-uns des principaux traités ou commentaires philosophiques, représentant les principaux courants de la pensée indienne, présentés et traduits (p. 75-388). Des appendices complètent l'ensemble : une bibliographie (p. 389-404), un glossaire (p. 405-413), un index des noms et des œuvres et un autre des thèmes (p. 415-425).

L'introduction propose une synthèse associant concision et clarté, qui cherche à dégager les grandes spécificités de la philosophie de l'Inde ancienne, plutôt que de prétendre offrir un tableau exhaustif des différentes doctrines, dont le nombre et la complexité auraient exigé un volume beaucoup plus grand : le pari est fait, bien plutôt, d'amener le lecteur à découvrir ces contenus doctrinaux dans l'anthologie qui suit, dans le texte par conséquent,

mais en disposant des outils historiques et conceptuels nécessaires pour en appréhender la substance. Les quatre parties de cette introduction dessinent ces lignes de force, ce faisceau de traits particuliers que partagent les diverses doctrines et qui définissent par là ce qu'il est alors permis d'appeler « philosophie indienne » : la première, « Qu'est-ce que la philosophie indienne ? », aborde la question sous l'angle de la transmission, montrant que la pensée philosophique, d'abord énoncée dans des textes – rituels, épiques, etc. – objets d'une transmission orale, n'a été systématisée qu'ultérieurement dans un vaste ensemble de traités et de commentaires, et que c'est à partir de ce moment-là que se sont constituées des « écoles » (*darśana*), dont un bref survol est proposé. L'auteur insiste à juste titre sur le rôle central du sanskrit, langue de la philosophie, et sur celui de la réflexion sur le langage – la grammaire, donc, au premier chef –, matrice en Inde de toutes les formes de pensée rationnelle. Il insiste aussi sur la forme des textes, qui va de la collection d'aphorismes versifiés (*sūtra*) favorisant la mémorisation à la glose étendue en prose. La deuxième partie, « Les débats et les problèmes philosophiques », met en évidence la permanence et la centralité du débat qui, bien plus qu'en Europe par exemple, organise non seulement l'énoncé de la pensée philosophique, mais aussi sa production. Il y est montré que débat et problèmes entretiennent en quelque sorte une relation dialectique, les problèmes naissant du débat autant qu'il les suscite. L'auteur souligne l'importance de l'inférence (associer un prédicat à un sujet en vertu d'une raison qui devient elle-même objet éristique), forme par excellence de l'affirmation versée au débat. Il insiste également, à juste titre, sur le besoin constant de rationalité logique qui domine l'ensemble de la littérature. La troisième partie, « Les concepts et la logique », montre que la logique peu à peu prend le pas au sein du débat philosophique et se trouve organiquement liée à la production conceptuelle. Mais lorsque la seule logique se révèle impuissante, c'est-à-dire quand il n'existe pas de lien logique susceptible de fonder un concept, l'herméneutique apparaît comme le recours, en particulier dans le contexte de la *Mīmāṃsā*, « exégèse [du *Veda*] », ainsi que de la grammaire, corpus de règles conçu dans une perspective à la fois descriptive, prescriptive et générative. La dernière partie de l'introduction « Philosophie et religion en Inde », revient sur cette problématique bien connue, en partant d'une définition et en rappelant trois faits significatifs : étant admis que le concept de dharma, l'ordre socio-cosmique et ses implications terrestres en termes d'obligations rituelles, morales et sociales, est ce qui correspond le mieux à celui de *religio*, l'auteur souligne qu'en Inde, la religion peut se concevoir sans la croyance en un Être suprême (ce qui autorise l'athéisme), que le philosophe doit concilier le respect de l'ordre dans sa vie sociale et sa recherche d'une libération qui l'en affranchisse, enfin que mysticisme et rationalité rigoureuse ne sont pas incompatibles.

L'anthologie rassemble neuf extraits, trois pour chacun des trois grands courants historiques que sont le brahmanisme – tel qu'il hérite du *Veda* et tel qu'il évolue dans son effort constant pour réfuter les objections des deux autres courants –, le bouddhisme et le jainisme. Sont ainsi convoqués successivement Jayanta Bhaṭṭa, Śaṅkara, Rāmānuja, Īśvarakṛṣṇa, Nāgārjuna, Prabhācandra, Kumārila Bhaṭṭa, Śrīdhara et Atīśa. Chaque extrait est précédé d'une présentation qui, occupant plusieurs, pages, fournit les clés nécessaires à sa compréhension. Si les cinq premiers de ces textes sont traduits et présentés par Marc Ballanfat lui-même, celui-ci a fait appel, pour les quatre autres, à des traducteurs plus

particulièrement spécialistes de leurs auteurs : respectivement Marie-Hélène Gorisse, Hugo David, Victoria Lyssenko et Stéphane Arguillère.

Cet ouvrage d'une grande qualité, par sa conception qui associe une synthèse très générale et une anthologie bien constituée, constitue un excellent manuel de philosophie indienne, à l'usage des étudiants de philosophie ou d'études indiennes. Il permet en effet, en quelque 400 pages, d'avoir un aperçu exact de ce qu'est la pensée philosophique de l'Inde ancienne, en appréhendant sa spécificité et en acquérant une première expérience de ses grands textes – ce qui est un incontestable avantage. En cela, le livre de Marc Ballanfat est complémentaire de celui d'Isabelle Ratié et Vincent Eltschinger, *Qu'est-ce que la philosophie indienne ?* (Paris : Gallimard, 2023, prix Émile Sénart), qui propose, à partir d'une approche thématique très pertinente, un panorama beaucoup plus complet des contenus des principales doctrines – mais sans l'illustration et le support des textes, qui occupent ici la plus grande place. Ensemble, ces deux ouvrages viennent opportunément contredire le constat établi, peut-être de manière excessivement alarmante, par Roger-Pol Droit dans *L'Oubli de l'Inde. Une amnésie philosophique* (Paris : Seuil, 2004) – à moins qu'ils aient été conçus, justement, dans le but de répondre à l'appel implicite que contient ce titre. »